

L'enquête du père Baudry

Dans le cadre des relations entre la France et le Québec, un chercheur en histoire sur la piste d'un confrère peu scrupuleux

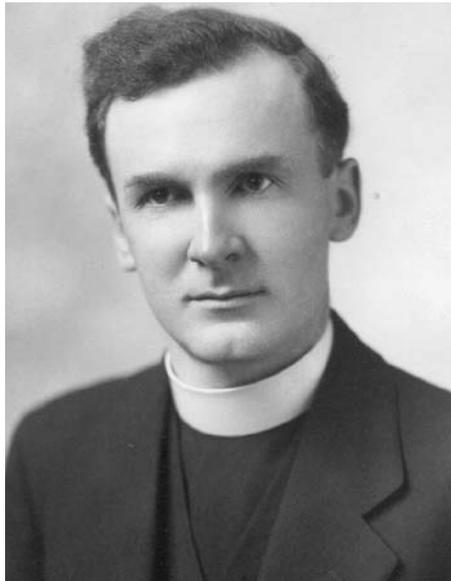
Sylvain Lumbroso

Quand le père René Baudry, clerc de Sainte-Croix, entre à la librairie Clavreuil, ce matin de janvier 1959, il a juste en tête d'acheter quelques ouvrages pour sa collègue du bureau de Paris des archives du Canada. Il est loin d'imaginer que quelques instants plus tard, il quittera la boutique avec une dette de plusieurs milliers de francs et une énigme qu'il ne parviendra jamais à résoudre. Raymond Clavreuil, le propriétaire de cette boutique d'ouvrages historiques rares, lui propose en effet de faire l'acquisition d'un ensemble d'archives concernant la Nouvelle-France. Ces documents bien classés dans des dossiers et des serviettes ont été cédés par la fille d'un collectionneur. Un certain Léo Leymarie, qui est mort en 1945 à la suite des mauvais traitements infligés par ses geôliers nazis. Ce journaliste parisien, passionné par la colonie française d'Amérique du Nord, a réuni une collection impressionnante de manuscrits et de notes sur des personnages marquants.

René Baudry veut maintenant connaître les circonstances précises qui ont conduit le spécialiste de Maisonneuve en prison.

Un prêtre passionné d'histoire

René Baudry est un prêtre passionné d'histoire qui vient de rejoindre le bureau de Paris des archives du Canada. Le nom de Léo Leymarie ne lui est pas du tout inconnu : il sait qu'il a animé l'exposition rétrospec-



Le père René Baudry, clerc de Sainte-Croix. Photo : Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson à Moncton (Nouveau-Brunswick).

tive des colonies françaises d'Amérique du Nord en 1929 et qu'il a écrit des papiers fondamentaux dans la revue spécialisée *Nova Francia*. Ce qu'il ignore en revanche, c'est le degré d'intérêt des documents accumulés. Mais une information le taraude : un acheteur représentant en Europe le libraire Bernard Amtmann s'est montré intéressé par ces pièces. Ce marchand de Montréal, très actif sur la niche des livres rares, est une menace aux yeux de l'archiviste. C'est ainsi que René Baudry concède une avance de fonds personnels pour préempter la collection.

Le prêtre écrit ensuite à son responsable, l'archiviste fédéral Kaye Lamb. Il lui propose de faire l'acquisition des documents Leymarie. Comme il tient absolument à concrétiser l'achat, il évoque la qualité des documents, notamment sur Paul de Chomedey. René Baudry parle en outre de la possibilité de partager les frais avec la Ville de Montréal qui pourrait bénéficier de la transaction pour enrichir ses connaissances sur le cofondateur. René Baudry sait

qu'une partie des documents a justement été transférée à la Ville après la mort de Wilfrid Morin, un prêtre proche de Léo Leymarie qui avait rapatrié au Québec une infime partie de sa collection.

À la recherche d'une biographie de Maisonneuve par Léo Leymarie

En fouillant dans l'épaisse documentation proposée par Clavreuil à Paris, René Baudry tombe sur une lettre qui l'interpelle particulièrement. Il s'agit d'une proposition des éditions de Boccard datant de 1925. Cette maison spécialisée en histoire proposait alors à Léo Leymarie de publier sa biographie de Paul de Chomedey. Le document est détaillé et laisse penser que l'auteur était proche de sortir son livre. René Baudry est confiant à l'idée de trouver le manuscrit qui donnerait une nouvelle portée à sa trouvaille chez Clavreuil. Mais une lettre d'Yvette Lévêque, une collaboratrice des archives va doucher son enthousiasme et lever le voile sur une partie de la vie de Léo Leymarie que René Baudry était loin de soupçonner.

Yvette Lévêque révèle au prêtre que Gustave Lanctôt, l'ancien archiviste fédéral avait déjà songé à faire l'acquisition du fonds Leymarie auprès de la famille du journaliste décédé. Gustave Lanctôt n'aurait pas finalisé l'achat, car les documents lui semblaient d'origine douteuse. Yvette Lévêque annonce à René Baudry que Léo Leymarie avait l'habitude de voler des documents concernant la Nouvelle-France chez les notaires à Paris. Cette lettre a certainement dû contrarier René Baudry mais sa confiance en Gustave Lanctôt n'est pas entière. Ce voile sombre jeté sur les documents de Léo Leymarie l'incite plutôt à lancer sa propre enquête. Il veut savoir où est le manuscrit. Il interroge Gustave Lanctôt qui lui confirme avoir

rencontré M^{me} Leymarie à Paris pour une éventuelle transaction qui n'a pas abouti. Dans ses notes, René Baudry nous révèle son arrière-pensée : « Lanctôt est bien capable d'avoir acheté le manuscrit sur Maisonneuve. Ce serait assez dans son genre ! ». Et quand son ancien responsable accuse Leymarie de vol de documents, René Baudry reprend de plus belle : « Lanctôt n'est pas toujours digne de foi ; je l'ai entendu déformer des faits que je connaissais bien par ailleurs. »

Voleur de documents historiques, Leymarie condamné à la prison

La même année, René Baudry va parler à Jean-Jacques Lefebvre, un archiviste montréalais qui donnera au prêtre une version plus précise de la condamnation de Léo Leymarie pour un vol de document. Cette fois, le doute s'installe dans l'esprit du prêtre, car Lanctôt n'est plus seul à accuser Léo Leymarie. Le père Baudry n'abdique pas et note : « Chercher preuves. » Parallèlement, les archives fédérales confirment l'acquisition du fonds Leymarie en mars 59. Le prêtre est satisfait : les documents Leymarie seront conservés précieusement à Ottawa.

L'attention de l'archiviste se détourne peu à peu de cette affaire et des pièces manquantes sur Maisonneuve, car René Baudry s'intéresse plutôt à Samuel de Champlain.

Il lui consacre une grande partie de ses recherches personnelles et de ses publications. Sur la piste du fondateur de Québec, le prêtre collabore avec un juge français versé dans l'étude de la Nouvelle-France. Robert Le Blant est un érudit qui s'est aussi beaucoup intéressé à Maisonneuve. C'est en quelque sorte le successeur de Léo Leymarie, dont il connaît le travail. Mais, comme il l'explique à René Baudry en 1970, il a toujours maintenu une distance avec ce personnage sulfureux.

Onze ans après l'achat des archives, le prêtre reçoit d'un homme, en qui il a totalement confiance (un homme de justice de surcroît), la confirmation des travers de Leymarie. Ces révélations relancent l'enquête de René Baudry qui note les pistes à creuser. Il veut maintenant connaître les circonstances précises qui ont conduit le spécialiste de Maisonneuve en prison. La mort du prêtre archiviste, deux ans après cet événement, clôturera son implication dans ce dossier.

René Baudry n'aura donc jamais le fin mot de l'histoire. Il ne saura pas quels documents Léo Leymarie a volés. Il ne connaîtra rien de son séjour en prison. Mais René Baudry a gardé une certitude en tête : les archives de Léo Leymarie n'ont pas livré tous leurs secrets. La localisation du tombeau de Paul de Chomedey à Paris en 1994 vient



Dessin d'époque représentant le journaliste français Léo Leymarie. Photo : Bibliothèque et Archives Canada.

confirmer l'intuition du prêtre. C'est dans ce fonds très dense qu'un étudiant mandaté par l'historien Denis Samson (vice-président de la SHM) va trouver l'information cruciale pour le compte du Comité historique Maisonneuve ! ■

SOURCES

Archives personnelles de René Baudry à Moncton au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson ; Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa : Fonds des Archives nationales du Canada (RG37) et Fonds A.-Léo Leymarie (MG30 D56).

Journaliste français installé au Québec et membre de la SHM, Sylvain Lumbroso collabore à Québec Science et au Devoir.

**N'oubliez pas d'écouter le mardi matin, à 9 h,
à l'antenne de Radio VM (91,3 FM) ou sur notre site Internet
en tout temps, l'émission *Nouveaux Regards sur notre histoire*,
produite par la SHM, animée par Robert Comeau,
présentée par Éric Lebel et réalisée par Jean-Charles Déziel**

Pour devenir membre de notre organisme et ainsi recevoir gratuitement *Montréal en tête*, il suffit d'envoyer avec vos coordonnées un chèque à la Société historique de Montréal

C. P. 55017

**Bureau de poste Notre-Dame
Montréal (Québec) H2Y 4A7**

Membre : 30 \$ Famille (2 adultes) : 50 \$ Membre à vie : 500 \$ Étudiant : 15 \$